

POUR LE RAPPROCHEMENT DES FRANCOPHONIES CANADIENNES

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Nous, **francophones du Canada**, saisissons l'occasion de célébrer la vitalité de la francophonie canadienne après plus de quatre siècles de présence française en terre d'Amérique.

Unis par une langue commune, nous, francophones par choix, par usage ou par héritage, avons inventé et inventons toujours des manières de parler, d'écrire, de chanter, de raconter, de penser et d'expliquer en français qui n'existent nulle part ailleurs. La variété de nos accents et de nos cultures témoigne de l'attrait qu'exerce notre langue commune auprès de personnes de toutes origines ainsi que de son enracinement sur le continent.

Déterminés, par des actions concrètes, à faire progresser la francophonie et la langue française, partout au Canada, nous sommes conscients de l'importance de resserrer les liens entre les Québécoises et Québécois et les autres francophones et francophiles, de bâtir des ponts et d'établir des dialogues et des collaborations durables entre nous.

Ainsi,

- considérant que la francophonie est une des caractéristiques fondamentales du Canada ;
- considérant que la francophonie contribue de manière importante au tissu social canadien et que la langue française confère au Canada un avantage marqué sur la scène mondiale, notamment en matière d'économie et de diplomatie ;
- considérant que la nation québécoise, le peuple acadien et les communautés francophones des provinces et territoires constituent les fondements de la francophonie canadienne et que les francophiles ainsi que les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes participent à l'agrandissement de l'espace francophone au Canada ;
- considérant qu'au Canada, le français est la seule langue officielle minoritaire et que cette langue, par sa situation, nécessite une attention et des mesures différenciées particulières afin que sa pérennité et sa vitalité soient assurées ;
- considérant que la pérennité et la vitalité de la langue française reposent sur le soutien des gouvernements et aussi sur la volonté des individus et des organisations de la société civile qui la font vivre au quotidien ;
- considérant que, dans un esprit de solidarité renouvelée entre francophones et francophiles, il y a lieu de poursuivre et de multiplier, dans la voie tracée lors du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes, en juin 2021, les collaborations concrètes et durables entre le Québec, les Québécois et les Québécoises ainsi que les francophones et francophiles de partout au Canada,

Je m'engage à :

- créer un espace de dialogue et de collaboration permanent et récurrent entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes ;
- piloter des initiatives de promotion et de sensibilisation qui viseront une meilleure connaissance mutuelle entre les francophonies du Québec et des autres provinces et des territoires ;
- jouer le rôle de courroie de partenariat et de collaboration entre les communautés francophones et acadiennes, le gouvernement et la société civile du Québec ;
- travailler avec les principaux ministères et institutions du gouvernement du Québec à l'adoption de mesures qui viseront le rapprochement des francophonies canadiennes ;
- renouveler l'entente de collaboration entre la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et le gouvernement du Québec, et ce, avant le 31 décembre 2021, afin de concrétiser ces engagements.



Jean Johnson

Président de la Fédération des communautés
francophones et acadienne du Canada
Le 17 juin 2021